

Holcim-Lafarge

# Premières pistes de synergies sur l'énergie

• Lafarge Maroc sur un projet de revalorisation énergétique de déchets organiques

• Possibles «complémentarités» avec Ecoval, filiale de Holcim Maroc

• L'éolien reste stratégique pour Lafarge Maroc

**R**EGROUPER la revalorisation énergétique des déchets industriels et organiques en une seule et unique plateforme dans le giron du géant Holcim-Lafarge en devenir. C'est l'une des synergies qui se profilent pour l'approvisionnement énergétique des centrales des deux futurs mariés. Chez Lafarge, le projet est plutôt avancé puisqu'il ne manquerait plus que les au-

torisations pour y aller. Dans le contexte de préparation à cette fusion, «une complémentarité», selon Mohamed Jouhari, directeur industriel du groupe, se dessine déjà avec l'activité d'une autre filiale à 100% de Holcim Maroc, Ecoval, spécialiste de la relativisation énergétique des déchets industriels. L'enseigne exploite déjà une plateforme d'une capacité de 10.000 tonnes/an depuis 2007. Si la nuance est importante entre «complémentarité» et «fusion», il est certain que des synergies seront trouvées entre ces deux activités. Pour Ecoval, ce serait une extension de ses capacités de traitement, et donc, de ses activités sur le marché local. Elle pourrait ainsi se positionner en filiale spécialiste maison du fioul alternatif du futur géant cimentier, d'ici 2016. Cela d'autant plus que le Maroc est l'un des rares marchés où l'autorité de concurrence n'a pas astreint les deux protagonistes à céder leurs actifs industriels. Interrogée sur la question, Hind Baddag, directrice d'Ecoval, s'est évidemment bien gardée de se projeter sur l'avenir



L'approvisionnement énergétique du dispositif industriel du groupe au Maroc est à hauteur de 85% de source éolienne. D'une capacité initiale de 10 MW (2005), le site de Tétouan a connu deux extensions en 2008 (+12 MW) et 2009 (+10 MW) (Ph. Lafarge Maroc)

d'Ecoval au Maroc, même si tout tend à indiquer que son périmètre d'activités devrait fortement évoluer, une fois la fusion entérinée.

Pour Lafarge Maroc, en l'occurrence, l'approvisionnement énergétique de ses trois sites industriels (Bouskoura, Tétouan et Meknès) est jusque-là à 85% de source éolienne. Le groupe dispose depuis 2005 déjà d'un site d'autoproduction développé en fonds propres (32 MW pour 500 millions de DH d'investissements). Le groupe est aussi sur deux contrats de fourniture d'énergie électrique de source éolienne avec Nareva, la filiale de SNI. Un premier contrat a été signé en 2011 pour les sites de Bouskoura et Tétouan, pour des niveaux d'approvisionnement pouvant couvrir 100% des besoins en périodes de pic. Les deux parties se sont engagées sur un second contrat, en juillet dernier, pour l'approvisionnement de la cimenterie Lafarge de Meknès, couvrant 90% en moyenne des

besoins. Ces contrats ont évidemment permis au groupe de réaliser des «économies significatives» en charges énergétiques, selon le directeur industriel de Lafarge. Ils ont aussi permis de réduire de quelque 285.000 tonnes les émissions de CO2. Si le marché du carbone était encore aussi attractif qu'il ne l'était il y a deux ans – le créneau est en perte d'attractivité depuis 2013 – le cimentier s'en remplirait certainement les poches. Lafarge avait en effet intégré le programme marocain des Mécanismes de développement propre (MDP), justement, pour se positionner sur ce segment. Parallèlement, le groupe exploite la possibilité de revente de ses excédents de production électrique éolienne au réseau national, à des tarifs négociés à moitié prix avec l'ONEE. □

Safali FALL